

Bienvenue, welkom

Chaque Région organise son propre parcours d'intégration pour les primo-arrivants en Belgique. Le dispositif prend de l'ampleur à Bruxelles et en Wallonie. En Flandre, il a déjà un caractère imposé. - Texte: Julien Thomas -

En ce froid après-midi hivernal, les serres communales de Schaerbeek reçoivent de la visite. La scène est improbable. Dans ce complexe horticole logé au milieu du parc Josaphat, de nombreuses essences végétales s'alignent sous un ciel grisâtre et nuageux. Là, au milieu d'aloë vera, de quelques bananiers et d'un olivier, Boushra, Khalid et une quinzaine de personnes écoutent en silence une explication donnée en arabe sur les différentes couleurs de sacs-poubelle. La grande majorité d'entre eux sont Syriens. Tous sont arabophones. Que ce soit Mourad arrivé du Maroc dans le cadre d'un regroupement familial ou les autres qui ont fui la guerre en Syrie, tous →

→ veulent construire leur futur en Belgique. Un objectif qui passe, ils en sont bien conscients, par l'apprentissage du français et la mise en place d'un projet professionnel. *"Apprendre la langue, c'est nécessaire. J'espère ensuite travailler dans un petit magasin"*, explique Mourad.

Pas plus tard qu'en juin dernier, le jeune homme de 31 ans gagnait encore sa vie dans un supermarché à Al Hoceïma, une ville du nord du Maroc. Cette expérience l'aidera, espère-t-il, à travailler dans le secteur de la distribution. Adel souhaite pour sa part se mettre à son compte. L'homme de 47 ans se voit bien ouvrir un café ou un restaurant. *"Je faisais de l'import-export de voitures d'occasion en Syrie, mais ça sera compliqué ici de faire tous les voyages à l'étranger nécessaires"*, indique le père de famille. Quant à Khalid, il vise un emploi dans le secteur agricole. Un choix de raison pour ce jeune trentenaire sans diplôme: *"Ce sera plus facile de trouver un travail"*. Boushra, 27 ans, habite en Belgique depuis cinq ans. Cette Syrienne a dû interrompre ses études de littérature arabe à l'université de Damas. La jeune femme ne s'interdit pas de rêver. Elle compte d'abord travailler comme vendeuse en magasin, mais espère se lancer un jour dans des études d'assistante sociale.

Il est 14 h. Face au groupe, David, un employé de la commune, s'attarde désormais sur les vertus du sac vert. *"Je ne sais pas si certains parmi vous utilisent ce sac?"* Il arrête de parler. Le temps pour l'interprète à ses côtés de traduire ses propos. *"C'est pour tout ce qui est plantes, déchets verts, feuilles fanées, etc."*, poursuit-il. Avant d'enchaîner sur les bulles à verre. Une jeune femme pose une question. L'interprète traduit: faut-il enlever les couvercles préalablement? Oui, répond David, qui en profite pour passer au sac bleu. Une demi-heure plus tard, c'est au tour de Flavius de prendre la parole. Également fonctionnaire communal, le Roumain est venu parler de son travail. Il est balayeur. *"Ce n'est pas toujours facile, car on est*

dehors quelle que soit la météo, mais j'apprécie l'autonomie que je reçois pour m'organiser", explique le jeune homme. Arrivé voilà dix ans en Belgique, Flavius possède aujourd'hui un contrat de travail à durée indéterminée. L'assistance écoute avec intérêt, pose des questions.

10 heures de droits et devoirs

Cette séance d'échange dans les serres de Schaerbeek s'inscrit dans le cadre du parcours d'accueil organisé pour les primo-arrivants en Région bruxelloise, censé fournir les outils nécessaires à une vie sociale et professionnelle réussie. Le public de base concerné: les étrangers hors UE de 18 ans à 55 ans et séjournant légalement en Belgique depuis plus de trois mois et moins de trois ans. Mais tout ressortissant peut en bénéficier. Un certain nombre d'expatriés, entre autres des Roumains et des Bulgares, ne s'en privent pas. Il faut dire que le dispositif est gratuit et offre des cours de langue. Des différences existent entre Régions, mais le menu se compose globalement d'un bilan social et linguistique, de 10 heures de droits et devoirs, de 50 heures de formation à la citoyenneté et de cours de langue. À Bruxelles, le public peut choisir: le parcours flamand ou celui organisé par la Cocof, l'organe bruxellois francophone.

"Pour toute la Wallonie, nous disposons d'un interprète somalien. Quand il est malade ou en congé..."

“Un parcours peut durer de trois mois à deux ans. Tout dépend des cours de français”, explique Janaki Declaire, la directrice de Via, une des deux structures francophones de Bruxelles. Un Marocain bénéficiera sans doute d’un module réduit, voire d’une dispense, quand un Syrien aura droit au cursus maximal. Les cours de langue peuvent grimper à 1.150 heures dans la capitale. Le public vient des quatre coins du globe. Chez Via, les séances de droits et devoirs sont d’ailleurs dispensées en 24 langues différentes. Le grec, l’italien et l’anglais côtoient ainsi des langues plus lointaines comme le dari (Afghanistan), l’urdu et le punjabi (Inde), le tigrina (Éthiopie et l’Érythrée) ou encore le soussou (Sierra Leone et Guinée).

Cette volonté de dispenser une partie du parcours dans une langue comprise par la personne représente un fameux casse-tête logistique pour les équipes sur le terrain. *“Pour toute la Wallonie, nous ne disposons que d’un seul interprète somalien. Quand cette personne est malade ou en congé...”*, glisse Farid Nagui, le directeur du Centre régional de Verviers. Si le parcours flamand existe par ailleurs depuis 2003, les programmes francophones sont plus récents: 2015 en Wallonie et 2016 à Bruxelles. Quelques rouages doivent donc parfois encore être un peu huilés.

À Bruxelles, le grand défi se profile pour 2020. Le parcours y deviendra à son tour obligatoire. Un accord entre la Flandre et les francophones de la capitale prévoit une capacité minimale de 8.000 places prise en charge à parts égales. Sera-ce suffisant? Impossible à savoir. *“On aura au-delà de 4.000 places dès 2019 avec l’ouverture d’un troisième bureau d’accueil pour se prémunir d’une éventuelle saturation ou pour maintenir une offre pour le public non soumis à l’obligation”,* explique le cabinet du ministre-président bruxellois Rudi Vervoort (PS), en charge du dossier. L’engorgement est toutefois loin d’être impossible. Deux catégories de personnes sont

d’ailleurs déjà contraintes de venir: certains candidats à l’obtention de la nationalité envoyés par leur commune et des allocataires sociaux présents à la demande de leur CPAS.

Sauf que pour le spécialiste des migrations de l’ULB Andrea Rea, le parcours d’intégration ne doit pas être vécu comme une contrainte par les principaux intéressés, mais comme une ressource. *“Et il ne faut pas non plus que le parcours devienne une condition pour acquérir des droits de séjour, un titre permanent, voire une demande de naturalisation. C’est le danger, car c’est ce qui se passe en Flandre. C’est ce que les Néerlandais ont fait aussi”,* avertit le sociologue. Les programmes régionaux possèdent des points communs. Mais les différences sont loin d’être anodines. À commencer par le choix des mots. Le nom du parcours par exemple: intégration en Wallonie, accueil à Bruxelles et citoyennisation en Flandre. Les francophones délivrent par ailleurs une attestation de suivi, quand il s’agit d’un certificat de réussite du côté flamand. ✖

Acteur de son intégration

Pour le sociologue de l'ULB Andrea Rea, il faut adapter le parcours aux besoins des primo-arrivants. Et les impliquer davantage. Il collabore en ce sens au projet pilote lancé l'été dernier chez Via. *"Si le terme intégration est une injonction normative du type "vous devez vivre comme ça", le terme n'est pas correct. Si l'idée est de permettre que les individus trouvent leur place dans la société et puissent y participer, alors le sens du parcours intégration est tout à fait justifié"*, explique le chercheur. Parmi les nouveaux arrivants, la

demande d'outils d'intégration est en effet forte. *"Je veux me renseigner sur comment s'intégrer et avoir accès aux informations que je veux"*, expliquait récemment Marianne, une Guinéenne de 28 ans, lors d'une séance de droits et devoirs. Au sud du pays, de tels ateliers n'ont pas encore vu le jour. Mais le parcours, jugé unanimement trop léger par le secteur, a été renforcé le 1^{er} janvier dernier. Le nombre minimum de cours de français vient de passer de 120 à 400. Ceux dédiés à la citoyenneté ont triplé, passant à 60.